



INCLUSION ET INSERTION **DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL ET PSYCHIQUE**



CONNAISSANCE ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU HANDICAP :

Il existe de nombreux types de handicaps, visibles et invisibles. En effet, près de 10% de la population mondiale serait aujourd'hui touchée par un handicap, soit 650 millions de personnes dans le monde. Il est important de bien distinguer les différentes typologies de handicap car elles recouvrent des réalités différentes. L'enquête présentée ici s'intéresse plus particulièrement au handicap mental et au handicap psychique.

Selon l'UNAFAM* deux tiers des Français s'estiment insuffisamment informés sur la santé mentale. Il existe donc un besoin réel d'information à ce sujet.

DÉFINITION DU HANDICAP MENTAL :

En France, le terme de handicap mental désigne la résultante d'une déficience intellectuelle, qui limite les activités de la personne en situation de handicap mental en perturbant ses fonctions cognitives : langage, motricité, performances sociales ainsi qu'une difficulté plus ou moins importante de réflexion, de conceptualisation, de communication et de décision. Ce handicap ne peut pas être soigné mais il peut être compensé par un environnement aménagé et un accompagnement humain adapté.

Un grand nombre de handicaps mentaux ont une cause génétique, anomalie chromosomique (comme la trisomie 21), résultante d'une malformation cérébrale, d'un dysfonctionnement du métabolisme, ou la conséquence d'un accident pendant la grossesse (virus, médicaments ...), au moment de la naissance ou après (souffrance cérébrale, maladies infectieuses). Cependant dans 30% des cas l'origine reste inconnue.

En France, on compte 3,5 millions de personnes en situation de handicap dont 700 000 en situation de handicap mental.

Chiffres UNAPEI*



« Enguerrand est comme un phare pour notre famille : il a ouvert les œillères de tout le monde, il a élargi nos horizons. Il est aussi un catalyseur d'affection. Enguerrand nous a tous donné une force énorme, il est notre ciment. Il nous a donné la foi du « bien vivre ensemble » avec nos différences. »

Chantal et Guillaume Latour, respectivement maman et frère d'Enguerrand, résident à la MAS* La Fontaine, Châtillon (92)

« Louise est une jeune femme très dynamique, ses activités en dehors du CITL sont nombreuses : danse orientale, musique, piano, mandala, équitation... Pour la journée du handicap, nous sommes allées chanter toutes les deux, avec notre chorale, à l'Opéra de Massy. Les activités rythment le quotidien de ma fille, elle poursuit aussi les séances d'orthophonie. C'est une jeune femme heureuse, « bien dans ses baskets ».*

Maman de Louise, 27 ans, accueillie au CITL* Les Robinsons (92)

« C'est la présence de Nathalie qui a fait qu'on s'est engagé dans des associations, qu'on s'est ouvert sur des sujets de société. Sans elle, nous aurions sans doute été une famille plus centrée sur elle-même. J'y ai rencontré [INB : à la Fondation] beaucoup de personnes vraiment exceptionnelles, fortes, aimantes ; des gens qu'on ne croise guère dans le reste de la société. Même nos enfants bien portants ont rarement la chance de faire de telles rencontres dans leurs écoles. Dans mon idéal de société, tout le monde serait mélangé, bien portants et handicapés. Chacun accepterait sa force comme sa fragilité. Et la qualité de ces personnes encadrantes bénéficierait à tous. »

Mère de Nathalie, 29 ans, travailleuse de l'ESAT* de Vitry (94)



« Je n'ai jamais eu honte de dire que mon fils avait une maladie psychique. Je n'ai jamais eu honte de Pierre, bien au contraire, je l'aime peut-être encore plus ! Mon message principal serait : aimez vos enfants tels qu'ils sont ! »

Maman de Pierre
45 ans, adhérent du GEM « La Tortue qui Trotte », à Rambouillet (78)

« C'est assez bizarre de passer d'adhérent à animateur le temps d'un atelier. Mais c'est valorisant et ça me donne envie de continuer de créer et de transmettre mes connaissances et ma passion. C'est agréable de voir que grâce à moi, des personnes réussissent à faire des maquettes. »

Jean - Francis Begot adhérent au service d'accompagnement à la vie sociale Sésame Orsay (91) puis animateur d'un atelier « maquette ».

« Tout le monde est au courant de ma maladie et l'accepte. Ici, je viens quand je veux, si je veux. Ici, j'ai le droit d'être qui je suis, avec ma maladie. Ici, personne ne me juge. »

Emmanuelle, adhérente du GEM* « La Tortue qui Trotte » (78)

« À l'annonce de la maladie psychique le vide se fait dans le répertoire amical. Au GEM, j'ai retrouvé des amis et beaucoup de solidarité. Au GEM, je peux me lâcher, rire, car malgré la maladie on a le droit de rire. »

Claudine, adhérente du GEM* « La Tortue qui Trotte » (78)

« Il faut avoir confiance en l'humain pour s'en sortir. Quand on est tombé au plus bas et qu'on a l'impression que tout s'écroule autour de nous, il y a un moment où il faut se reconnaître dans des regards, dans des mains tendues. Même si c'est dur d'avoir un traitement, d'accepter d'être malade, on ne s'en sort que grâce aux gens qui sont autour de nous. »

Yann, Artiste musicien résident de la Résidence Accueil de la Faisanderie à Fontainebleau (77).

DÉFINITION DU HANDICAP PSYCHIQUE :

Le handicap psychique est associé à des « troubles psychiatriques » : donnant lieu à des atteintes comportementales, qui n'altèrent pas les capacités intellectuelles de la personne en situation de handicap psychique mais plutôt leur mise en oeuvre. Différents troubles sont compris dans le handicap psychique comme le trouble de la pensée, de la volonté, de la perception ou de l'humeur : comme la schizophrénie, les troubles bipolaires, les troubles obsessionnels compulsifs. Ces pathologies nécessitent donc des soins adaptés à leur évolution dans le temps, sachant que le handicap psychique n'a pas toujours de cause identifiable.

L'accompagnement
quotidien des
personnes en situation
de handicap psychique
est assuré à

75 %
par la famille.

Source UNAFAM*

3 millions

de Français
sont directement
concernés par les
troubles psychiques
sévères d'un proche,
soit plus de 4 % de la
population.

Source UNAFAM*
Chiffres de 2013

88 %

des proches estiment
« qu'au sein de la
société actuelle la
personne en situation
de handicap et
ses proches sont
stigmatisés ».

Source UNAFAM*



« Pour moi, le prendre soin, c'est tout d'abord l'accueil, avoir un mot pour chaque personne qui rentre (en fonction de sa journée, son vécu). C'est personnaliser son accueil, que chaque personne se sente importante, avoir un petit mot gentil, une attention pour chacune d'elle. »

Sandrine Hervé,
Maîtresse de Maison à la Maison Relais de Clamart Ville



*Vocabulaire :

ESAT : Établissement de Service d'Aide par le Travail, anciennement CAT (Centre d'Aide par le Travail)

GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle

CITL : Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs

OETH : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

UNAFAM : Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques

UNAPEI : Union Nationale des Associations de Parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis.

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

ENQUÊTE IPSOS « INCLUSION ET INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE ET MENTAL »



réalisée en mars 2017 pour la Fondation des Amis de l'Atelier.

Près de deux tiers des Français pensent que la société ne favorise pas l'intégration des personnes en situation de handicap mental et psychique.

Un Français sur deux est capable de faire la différence entre handicap mental et handicap psychique.

FOCUS SUR LE HANDICAP MENTAL :

17%

des personnes interrogées disent aujourd'hui avoir une personne en situation de handicap mental dans leur entourage.

CITOYENNETÉ :

Les Français pensent que les personnes en situation de handicap mental devraient avoir accès :



97%

Aux vacances



96%

À la culture
(musées, cinéma, théâtre, etc.)



96%

À des activités artistiques ou manuelles



94%

Aux transports en commun

Malgré ce constat, ils restent néanmoins partagés sur certains sujets.

Ils ne pensent pas que les personnes en situation de handicap mental devraient avoir accès :



23%

Au logement individuel



44%

Au vote



52%

À la parentalité



ENTREPRISE :



Pour 74% des Français, les personnes en situation de handicap mental n'ont pas suffisamment accès au travail, ils sont quasiment tous unanimes sur le fait que ces personnes doivent avoir accès au travail (92%).



À noter que la majorité des sondés (77%) se déclarent prêts à travailler avec une personne en situation de handicap mental, participer à son intégration et potentiellement à sa formation.



D'après l'enquête 73 % des personnes interrogées seraient prêtes à privilégier la sous-traitance avec des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT, anciennement CAT)* pour des prestations de service.

FOCUS SUR LE HANDICAP PSYCHIQUE :

23%

des Français déclarent avoir dans leur entourage proche des personnes en situation de handicap psychique

CITOYENNETÉ :

Les Français pensent que les personnes en situation de handicap psychique devraient avoir accès :



97%

À des activités artistiques ou manuelles



96%

À la culture (musées, cinéma, théâtre, etc.)



96%

Aux vacances



93%

Aux transports en commun

Malgré ce constat, ils restent néanmoins partagés sur certains sujets.

Ils ne pensent pas que les personnes en situation de handicap psychique devraient avoir accès :



19%

Au logement individuel



30%

Au vote



42%

À la parentalité



ENTREPRISE :



Pour 66% des sondés les personnes en situation de handicap psychique n'ont pas suffisamment accès au travail, en revanche ils sont 91% à penser que ces personnes doivent avoir accès au travail.



36% des personnes interrogées connaissent l'obligation de respecter l'embauche de travailleurs handicapés pour les entreprises de plus de 20 salariés.



51% des Français sont informés sur la politique RSE menée par leur entreprise sur le handicap mental et psychique.

PRÉSENTATION DE LA FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

Fondation Reconnue d'Utilité Publique

La Fondation des Amis de l'Atelier se met au service des personnes parmi les plus défavorisées, les plus fragiles, tout particulièrement celles en situation de handicap ou dépendance.

Soucieuse de faire passer l'homme avant les structures et les systèmes, la Fondation prend vie et sens autour des personnes qu'elle accompagne.

Ses priorités d'action sont adaptées à chaque individu par un accompagnement global :

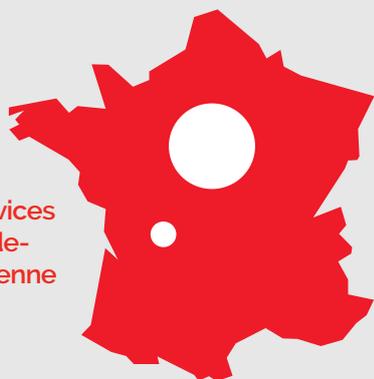
- **Le respect de l'identité et des valeurs de la personne** La promotion de la liberté de choix en favorisant le développement
- **L'accompagnement dans la continuité** Le maintien et le développement des liens sociaux avec les proches et la famille
- **L'inclusion**

L'essentiel étant de développer un accompagnement destiné aux personnes en situation de handicap en leur offrant des établissements et services spécialisés et adaptés à leurs besoins et à leurs attentes.

La Fondation en trois chiffres

66

établissements et services
dont 8 ESAT en Ile-de-
France et en Haute-Vienne



2700

personnes
accueillies

55

années
d'accompagnement

FOCUS ESAT :

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

Un ESAT est un établissement médico-social qui permet à des personnes en situation de handicap d'accéder à des activités professionnelles en proposant ainsi des prestations et des produits de qualités aux particuliers et aux entreprises.

Ils permettent également aux personnes en situation de handicap d'accéder à des actions de soutien éducatif et psychologique, nécessaires à leur participation sociale et à l'exercice de leur métier.

Le travail constitue le moyen d'accompagner les personnes et change la représentation que l'employé se fait de lui-même. Les activités de soutien facilitent le bien-être et l'autonomie, ainsi que l'inclusion sociale.

L'ESAT est un lieu de travail, de découvertes et de rencontres. C'est également un espace où les personnes peuvent nouer des relations avec leurs collègues et les moniteurs. Les établissements ont pour vocation d'accueillir des personnes adultes en situation de handicap mental ou psychique orientées en ESAT par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

« Différents et Compétents » est un dispositif permettant la reconnaissance des compétences de personnes en situation de handicap. Il a été créé pour développer un réseau d'échanges de bonnes pratiques d'accompagnement pour les salariés encadrants. Ce dispositif inscrit chaque personne dans un parcours de reconnaissance professionnelle. Le 9 juin dernier, 140 travailleurs d'ESAT franciliens, dont 29 de la Fondation des Amis de l'Atelier, se sont vus remettre des attestations descriptives de leurs compétences professionnelles certifiées. Un vrai levier pour un changement de regard de la société sur le handicap !

Nos 8 ESAT en 2016

767

travailleurs

116

salariés &
accompagnants

NOS ESAT SONT FORMATEURS

La taxe d'apprentissage, collectée auprès des entreprises, permet de financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles. Nos ESAT sont habilités, par dérogation, à percevoir la taxe d'apprentissage. C'est une reconnaissance et un soutien à nos actions de formation continue et de professionnalisation des personnes accueillies en ESAT. Cette contribution permet également à nos travailleurs d'évoluer dans leur parcours professionnel grâce au financement de projets et équipements liés à l'apprentissage.



3 QUESTIONS À GHYSLAINE WANWANSCAPPEL

Directrice Générale de la Fondation des Amis de l'Atelier

Quel regard portez-vous sur l'évolution des handicaps mental et psychique ?

Il faut faire prioritairement la distinction entre handicap mental et handicap psychique dit « handicap invisible ». Si le handicap mental semble reconnu par notre société, le handicap psychique reste bien souvent encore tabou car tout un chacun peut être concerné.

Depuis quelques années, de nombreuses mesures ont été prises pour permettre aux personnes en situation de handicap mental ou psychique d'accéder, par exemple, à l'emploi. La notion de handicap en entreprise fait aujourd'hui partie pleinement de la législation mais l'acceptation et l'intégration restent un réel besoin pour que l'on puisse parler de société inclusive.

Quels sont pour vous les leviers à activer pour que l'on puisse parler d'une société française inclusive ?

Malheureusement, on constate que la société n'est pas plus inclusive qu'auparavant. Un exemple très simple : nous ne sommes toujours pas en règle avec l'accessibilité des bâtiments pour les personnes en situation de handicap. On rencontre notamment des freins financiers et une complexité dans la mise en œuvre de la législation dans la sphère professionnelle. Il faut aussi reconnaître que mettre en avant l'emploi des personnes en situation de handicap est complexe dans une conjoncture où un taux de chômage élevé persiste. Pour être dans l'inclusion, il faudrait recruter une personne pour ses compétences et non par discrimination positive. L'information et la formation à ces types de handicap pourraient s'avérer des solutions concrètes pour que l'insertion se transforme en inclusion (aller dans les écoles, les entreprises ...).

En une phrase, pourquoi militez-vous ?

Le respect de l'autodétermination des personnes handicapées ». L'autodétermination passe par la responsabilisation : ne plus décider à la place des personnes en situation de handicap. Cela s'appuie sur le principe de l'épanouissement personnel : écouter les envies de ces personnes ; tirer un maximum de leurs possibilités. Je voudrais demander aux politiques d'avoir une solution ajustée à chaque problématique rencontrée par les personnes en situation de handicap ; avoir la reconnaissance de projets de vie, de parcours positifs. Il faut être dans une société qui ne cache pas, qui communique, qui crée également des places. Le qualitatif et le quantitatif se rejoignent ici.

L'accessibilité est enfin nécessaire et passe par des choses simples comme avoir un logement, travailler, pouvoir aller au musée, faire du sport, utiliser les transports et un tas d'autres choses que nous faisons sans même nous poser la question. Nos résidences accueil en sont un exemple parfait.

C'est à la société de compenser le handicap et non au handicap de s'adapter !



ZOOM ACTIONS CONCRÈTES

● Insertion Professionnelle des travailleurs d'ESAT

La Fondation des Amis de l'Atelier a à cœur de mettre en place un environnement humain et matériel chaleureux et sécurisant, adapté aux besoins des personnes et favorable à leur épanouissement. Dans le cadre de la construction des projets de vie, la Fondation a le souci de la place des personnes handicapées dans le milieu du travail, et s'attache à prendre des initiatives pour favoriser leur insertion professionnelle et répondre à leur désir d'intégration.

Pour cela, il est notamment nécessaire pour les ESAT notamment d'évoluer :

- Dans leur implication au niveau local, pour que leur valeur ajoutée en matière de politique de l'emploi et de croissance économique soit reconnue ;
- Dans les activités inclusives et initiatives innovantes proposées pour les travailleurs aspirant à évoluer dans le milieu ordinaire, mais qui doivent garder la protection de l'ESAT ;
- Dans l'accompagnement en privilégiant plus les projets des travailleurs que leurs capacités.

Un autre levier majeur de l'insertion professionnelle passe également par la formation des travailleurs au savoir-faire technique et avant tout aux codes de l'entreprise. La taxe d'apprentissage permet de financer ces actions.

● Citoyenneté

Manifester sa citoyenneté, c'est exercer ses droits, en étant conscient également de ses devoirs, en s'engageant dans sa ville ou dans son quartier pour améliorer les choses et vivre autrement, ou encore en participant à la vie sociale et culturelle.

La Fondation des Amis de l'Atelier organise toute l'année des ateliers citoyens. L'objectif est d'informer et impliquer les personnes accompagnées qui le peuvent afin qu'elles s'inscrivent sur les listes électorales et participent ainsi à la vie de la cité. La Fondation monte des projets spécifiques, partant du constat que les personnes accueillies questionnent les professionnels sur la vie politique et citoyenne, notamment à l'approche des différentes élections. De plus, la plupart ne connaissent pas les modalités de leur mesure de protection juridique et les démarches à entreprendre pour participer à la vie citoyenne.

L'inclusion c'est avant tout accompagner la personne en situation de handicap et l'inscrire dans un projet global qui vise à permettre à cette personne d'exercer ses droits et ses devoirs, d'entreprendre des activités dont les mots d'ordre sont le respect, l'écoute et la liberté. L'art, la culture de manière générale et le sport apportent la possibilité aux personnes en situation de handicap de se reconstruire et d'avancer. Pour certains, ces activités, comme la musique ou le dessin par exemple, deviennent des passions qui renforcent leurs capacités d'autonomie et offrent plus de sérénité dans leurs vies quotidiennes. Un moyen de s'extérioriser et de s'exprimer, un outil de « survie » qui donne la force de relever la tête et d'avoir un libre arbitre. Alors que Paris présente sa candidature pour les Jeux Olympiques 2024 et que l'inclusion est au cœur des débats sportifs, **la Fondation des Amis de l'Atelier monte au quotidien des activités sportives et encourage les personnes qu'elle accompagne à y participer ; un véritable outil éducatif qui permet un accompagnement au plus juste. Les règles du sport en général se transposent dans le quotidien de chacun. L'objectif de ces activités est de donner aux personnes accompagnées l'accessibilité et l'intégration en milieu « ordinaire » par le sport, de s'extraire du contexte du milieu spécialisé pour une meilleure inclusion.** La participation au tournoi National de Handball « Handapté 2017 » ou encore aux championnats de France d'Athlétisme Sport Adapté avec 5 titres de champions de France et 4 titres de vice champions en sont une parfaite illustration. Le Tennis, le Basket, le Foot ou encore le vélo sont aussi pratiqués ; un panel aussi large de sports que d'envies !

« Après une scolarité en partie ou totalement en école ordinaire, et non plus exclusivement en établissement, ces jeunes et leur famille sont nombreux à espérer pouvoir vivre et travailler au plus près de tous et, si possible, en milieu ordinaire. »

(Rapport Le Houérou au Premier Ministre).



« Le dessin me permet de m'évader et de fixer mon attention sur quelque chose de positif. J'y mets aussi quelque chose de spirituel, une forme de magie, je crée un monde à moi. Le dessin, l'art en général, est aussi une occasion de partage au travers d'expositions par exemple. J'ai eu l'occasion de donner des cours de dessin dans une école primaire. Travailler avec les enfants m'a donné beaucoup de plaisir, ça a été une période très heureuse de ma vie. »

Benoit, usager du SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé) Sud-Seine-et-Marne à Varennes-sur-Seine, dessinateur.

« Pouvoir faire mes courses seul,
trouver un travail et avoir mon logement. »

« Faire des papiers. »

« Être fidèle à
ses principes. »

« Pouvoir représenter les
résidents au CVS,
être le porte parole. »

« Rencontrer des gens. »

« Aimer les autres
Avoir le droit de vote. »

« Etre comme tout le monde. »

« Prendre les transports. »

« Faire des choix. »

« Avoir la nationalité française. »

« Avoir le droit de vote.
La vie en ville.
Les problèmes
entre les gens. »

« Décider. »

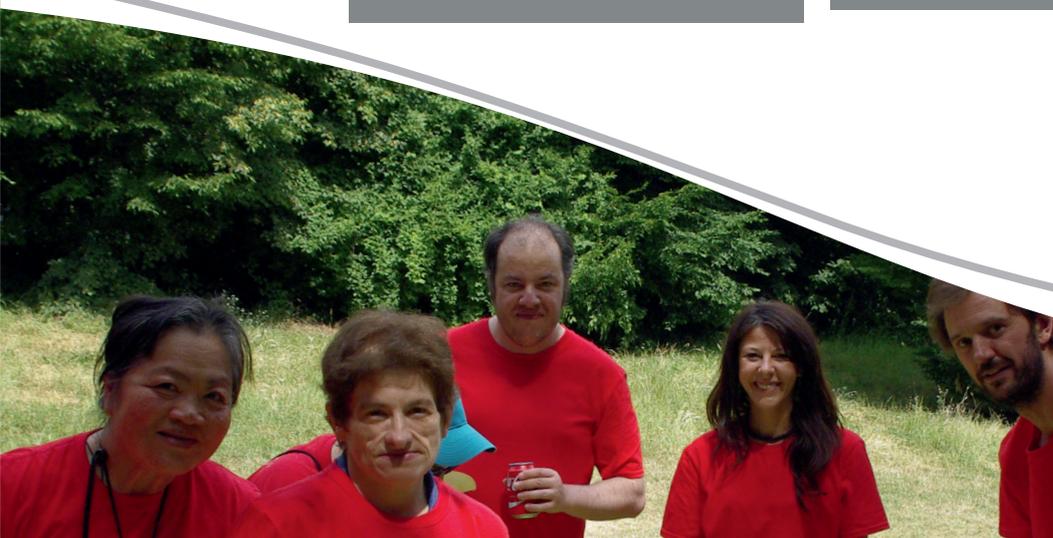
« Faire partie d'une communauté entre des
gens qui ont des droits et des devoirs. »

« Pouvoir aller dans les musées. »

« Se sentir utile aux autres. »

Ce sont les personnes
que nous accompagnons
qui en parlent le mieux.

**Pour moi,
être citoyen
c'est ... :**



Si T BÉNÉVOLE

Expérimentation citoyenne, Sud Seine-et-Marne (77)

Si T BénéVole est un dispositif qui propose, accompagne et sécurise des actions de bénévolat pour des personnes en situation de handicap psychique et/ou mental, en prenant en compte leur fragilité, leur compétence et leur envie.

Les membres du dispositif proposent une étroite collaboration avec les partenaires en préparant et en sécurisant chaque mission. Pour proposer des missions adaptées aux personnes accompagnées et mener des actions efficaces pour les partenaires, les membres peuvent être amenés à accompagner les bénévoles de la Fondation des Amis de l'Atelier.



« J'ai participé à une mission pour le Secours Populaire où j'ai pu partager un moment agréable avec d'autres bénévoles. J'ai eu l'impression de me rendre utile et de contribuer à la réussite de la braderie. »

Claudine, adhérente du « GEM A Nouveau » (77)

« La mission de bénévolat réalisée dans le cadre du Forum Santé m'as permis de rencontrer un public de lycéens. Les organisateurs étaient très sympathiques et accueillants. J'ai apprécié cette journée et cela m'a conforté dans l'envie d'accepter d'autres missions avec Si T BénéVole. »

Yacine, adhérent du « GEM A Nouveau » (77)

ILS NOUS SOUTIENNENT



« Nous sommes vraiment ravis que le Groupe Renault vous aide à mener vos projets à bien. Nous avons été très sensibles à toutes les actions que vous menez et à tous les projets que vous avez en tête. Parce que tous sont frappés de beaucoup de respect à l'égard des bénéficiaires et de leurs familles : dignité et autonomie, ce sont les deux mots qui nous trottait dans la tête en revenant de la visite de votre établissement. »

Christine Bruhat - Chef du pôle diversité - Direction Responsabilité Sociale de l'Entreprise Groupe Renault
Mécène du projet « Équitation pour tous » du Domaine des Amis du Gâtinais (77)



« La Fondation Orange soutient la cause de l'autisme depuis 1991, et a à cœur entre autres d'améliorer les conditions de vie des personnes avec autisme et de leur famille. Quand la Fondation des Amis de l'Atelier a déposé un projet pour aménager une unité de vie aux particularités de l'autisme à la MAS La Fontaine (Châtillon 92), la directrice m'a proposé de venir visiter pour bien comprendre l'objectif. J'ai pu constater que certains lieux de vie étaient encore conçus comme des établissements hospitaliers un peu froids. Nous fonctionnons avec un comité d'expert de l'autisme et celui-ci, après avoir validé le projet pédagogique de l'établissement, a d'un commun accord avec la Fondation Orange décidé d'attribuer une subvention, en soulignant l'importance d'avoir des lieux de vie qui ressemblent le plus possible à un environnement familial. Dans cet établissement accueillant 48 personnes en situation de handicap mental et psychique, 12 personnes sont aujourd'hui accueillies dans cette unité : L'Aile Mirande. Je suis retournée sur place après les travaux et j'ai été séduite par le résultat et j'espère surtout que les résidents et ceux qui les accompagnent se sentent chez eux à L'Aile Mirande. »

Pascale Paturle
Responsable du Domaine Santé et Handicap de la Fondation Orange
Mécène du projet de réaménagement d'une aile Autisme à la MAS de Châtillon (92)



« GV RESTAURATION SERVICES est consciente depuis de nombreuses années qu'une entreprise n'a pas seulement une vocation économique mais qu'elle s'inscrit dans un contexte social, sociétal et qu'elle se doit d'y être citoyenne et solidairement engagée. C'est pourquoi, puisque nous œuvrons sur le segment de la Restauration Collective, nous accompagnons les actions de la FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER, notamment sur l'ESAT Mosaïc auprès de personnes porteuses de handicap pour leur insertion professionnelle dans les métiers de la restauration collective. Par notre accompagnement financier, nous sommes seulement une goutte d'eau d'espoir et de soutien dans les projets de vie construits et suivis par la Fondation pour tous ces jeunes hommes et femmes. »

Martine Chevreux - Directrice Générale Adjointe GV Restauration Services
Mécène de l'ESAT Mosaïc (91) pour le réaménagement de leur salle de restauration



www.fondation-amisdelaatelier.org

Fondation des Amis de l'Atelier
 fondation_amis
 Fondation des Amis de l'Atelier

Contacts presse :

Sandra GARDELLE
s.gardelle@amisdelaatelier.org
06 64 74 17 35

Laure KUNTZINGER
rp@oneheart.fr
06 18 95 97 44